

Communiqué de presse

Le bilan Macron : Augmentation des licenciements économiques et baisse de l'indemnisation des privé.es d'emploi

Les politiques menées par Macron portent « enfin » leurs fruits : augmentation de 3,9% du taux de chômage en catégorie A au 4ème trimestre 2024 (hors Mayotte) et augmentation de 26% des licenciements économiques sur un an !

L'apprentissage qui coûte 24 milliards d'euros et les mesures successives prises depuis 2017 n'empêchent pas la paupérisation des plus jeunes. Le chômage chez les moins de 25 ans est donc en augmentation de 8,5% (catégorie A), quand les privé·es d'emploi de plus de 50 ans voient, eux, grossir leurs rangs avec une hausse de 2,2% (Catégorie A). Habile jeu de passepasse donc, reculer l'âge légal de départ à la retraite pour pousser les séniors au chômage.

A l'heure de la mise en place de France travail et dans la continuité des politiques délétères à l'égard des privé·es d'emploi, le constat est sans appel : **le chômage est en nette hausse pendant que l'indemnisation, elle, fléchit**. Au 4ème trimestre de 2024, malgré une augmentation alarmante du nombre de privé·es d'emploi, l'indemnisation elle, chute de -0,6%. Amenant donc à n'**indemniser que 40.6% des inscrits à France travail**!

A l'heure où 11 des plus grandes entreprises françaises ont vu augmenter leurs bénéfices de 57% par rapport à la période 2018-2021 selon Oxfam, les plus précaires, eux s'appauvrissent.

C'est pourquoi la CGT demande l'annulation de la loi dite plein emploi, de la mise en place de France travail et des sanctions qui l'accompagnent.

Montreuil, le 27 janvier 2025